

Jean-Brice DASSY - Henri ETCHEVERS - Pierre SOULE-THOLY

Notaires Associés

Raphaël POULHIER

Notaire

✉ BP 803, 1 Rue Edmond Sée
64108 BAYONNE Cedex
☎ +33.(0)5.59.46.01.70
☎ +33.(0)5.59.46.01.79
✉ scpdassy-lesglycines@notaires.fr



V/Réf. :

N/Réf. : LA COUR DE PYRENE / SCI KOSTALDEA (SIZAIRE) (VTE J / JBD/FL/SM/27455)

Ligne directe : 05.59.46.02.81

E-mail : scpdassy-lafon@notaires.fr

Bayonne, le 7 septembre 2010

- ATTESTATION -

Je soussigné Maître Raphaël POULHIER, Notaire au sein de la Société Civile Professionnelle "Jean-Brice DASSY, Henri ETCHEVERS, Pierre SOULE-THOLY, Notaires Associés" titulaire d'un Office Notarial à la Résidence de BAYONNE (Pyénées Atlantiques) 1 Rue Edmond Sée,

CERTIFIE ET ATTESTE,

Qu'aux termes d'un acte reçu par moi le 3 septembre 2010 avec la participation de Maître Stéphane GROSJEAN, Notaire à CARCASSONNE (11000).

La société dénommée **LA COUR DE PYRENE**, société civile immobilière, au capital de 1 600,00 Euros, dont le siège social est à TOULOUSE (31000), FRANCE, 76, Allée Jean Jaurès, identifiée sous le numéro SIREN 452 651 722 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de la ville de TOULOUSE.

AVENDU A :

La société dénommée **SCI KOSTALDEA**, société civile immobilière, au capital de 1 000,00 Euros, dont le siège social est à ANGLET (64600), FRANCE, 32 Ter, Avenue Guynemer, identifiée sous le numéro SIREN 524 150 513 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de la ville de BAYONNE.



Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office Notarial
Successeur de M^e Jules LOUSTALET et de M^e Michel DASSY

Étude fermée le samedi

Membre d'une association agréée par l'administration fiscale acceptant à ce titre le règlement des honoraires par chèque libellé à son nom.

DESIGNATION :

Commune de TARBES (65000)

Dans un ensemble immobilier dénommé « La Cour de Pyrène » situé Avenue de la Marne n°s 11 – 13 – 15 – 17 et 19, Avenue Hoche sans numéro.

Comprenant 2 bâtiments :

-le bâtiment A surélevé de cinq niveaux : un rez-de-chaussée et quatre étages ;

-le bâtiment B surélevé de six niveaux : un rez-de-chaussée, cinq étages et un sous-sol.

Ledit ensemble immobilier cadastré :

-Section BC n° 64, lieudit « 17 Avenue de la Marne », pour une contenance de 8a 40ca.

-Section BC n° 65, lieudit « 15 Avenue de la Marne », pour une contenance de 9a 69ca.

-Section BC n° 66, lieudit « 13 Avenue de la Marne », pour une contenance de 10a 82ca.

-Section BC n° 67, lieudit « 11 Avenue de la Marne », pour une contenance de 11a 31ca.

Soit une contenance totale de 40a 22ca.

Cet ensemble immobilier a fait l'objet :

- d'un état descriptif de division - règlement de copropriété reçu par Maître Jacques LE JANNOU, notaire à TOULOUSE, le 24 juin 2004, dont une copie authentique a été publiée à la Conservation des Hypothèques de TARBES 1ER BUREAU, le 13 juillet 2004, volume 2004P, numéro 3325.

- d'un état descriptif de division - règlement de copropriété modificatif reçu par Maître Jacques LE JANNOU, notaire à TOULOUSE, le 13 décembre 2007, dont une copie authentique a été publiée à la Conservation des Hypothèques de TARBES 1ER BUREAU, le 20 décembre 2007, volume 2007P, numéro 6566.

- d'un état descriptif de division - règlement de copropriété modificatif reçu par Maître Stéphane GROSJEAN, notaire à CARCASSONNE, le 3 août 2009, dont une copie authentique a été publiée à la Conservation des Hypothèques de TARBES 1ER BUREAU, le 25 septembre 2009, volume 2009P, numéro 4169.

La consistance des biens et droits immobiliers est la suivante :

LOT NUMERO TROIS CENT TRENTE (330)

Local commercial, situé au Rez-de-chaussée,

Situé Nord du bâtiment A en façade sur l'Avenue de la Marne, composé d'un vaste plateau à diviser.

Et les deux cent quatre-vingt-un - millièmes (281/1000èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales.

1

En foi de quoi, j'ai délivré la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à BAYONNE,
En l'Etude,
Le 3 février 2011.

